



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Santé et scolarisation d'un enfant

Cross scolaire : santé et organisation

Références :

Circulaire n°2004-138 du 13/7/2004 - Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire.

Protocole national des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics d'enseignement - BOEN hors-série n° 1 du 6 janvier 2000

Note de service 94-116 du 08/03/1994 relative à la sécurité des élèves. Pratique des activités physiques scolaires.

Guide pédagogique 2012 – semaine nationale du cross - Fédération française d'athlétisme

1) Aptitude et préparation des enfants et des jeunes :

- Préparation pédagogique (apprendre aux jeunes à gérer l'effort)
- Préparation physique (entraînement progressif)
- Vérification des inaptitudes et précautions médicales :
 - o Elèves ayant un PAI (voir avec la santé scolaire éventuellement)
 - o Elèves inaptes (sur certificat médical)
 - o Elèves malades
- **ATTENTION** : si le cross est organisé par une association sportive, il a valeur de compétition : les jeunes doivent avoir une licence ou un certificat médical d'aptitude
- Dans le cadre d'une activité purement scolaire, le certificat médical n'est pas à demander

2) Recommandations (*Fédération française d'athlétisme*)

		filles	garçons
Classes de 6 ^e – 5 ^e	8 à 10 minutes	1,5 à 2 Km	
Classes de 4 ^e – 3 ^e	15 à 20 minutes	2 à 2,5 Km	2,5 à 3 Km
lycée	15 à 25 minutes	2 à 3,5 Km	3 à 5 Km

3) Organisation

- **Autorisation :**
 - o Des propriétaires sur les terrains que le circuit peut traverser
 - o De la collectivité territoriale pour l'emprunt de voies publiques (une mairie peut interdire provisoirement la circulation)
- **Sécurité :**
 - o Penser à alerter la police/gendarmerie si le cross se déroule hors établissement
 - o Prévoir une surveillance de tous les points du parcours ; chaque point de surveillance est visible du précédent et du suivant
- **Assistance et secours**
 - o Prévenir le SAMU (centre 15) et le SDIS (centre 18) de la manifestation
 - o L'infirmière est à son poste dans son infirmerie ; si elle devait sortir de l'établissement, il est nécessaire qu'elle ait un ordre de mission du chef d'établissement
 - o Réfléchir à la mise en place d'un plan de secours, selon le parcours du cross
 - o Selon le tracé, prévoir une possible distribution de ravitaillement (boissons, en-cas sucré, sucres lents,...)
 - o Prévoir que des personnes de l'établissement, titulaires d'un diplôme de secourisme ou équivalent, soient réparties tout le long du parcours, notamment aux points sensibles préalablement repérés
 - o Eventuellement, faire appel à des secouristes extérieurs (Sécurité civile, pompiers, Croix Rouge,...)